



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 18 février 2025 – 18h00

Compte rendu

Présents : 15 adhérents.

Excusés : 19 adhérents

Pouvoirs : 19 pouvoirs

*Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 9, les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés par mandats. Un adhérent ne pourra pas disposer de **plus de trois mandats**.*

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : article 10, le quorum n'est pas précisé

Ordre du jour

1. Rapport moral et rapport d'activité
 2. Rapport financier
 3. Remplacement du bureau
 4. Informations générales sur les actualités syndicales en cours
 5. Questions diverses
-

1. Rapport moral - rapport d'activité Présentation Christophe Dénarié – Secrétaire Général.

Cette année 2024 fût encore une année bien remplie.

Nous sommes de plus en plus sollicités par les agents de la ville pour répondre à leurs questions, mais également pour les accompagner lors de rendez-vous qu'ils peuvent avoir avec leur hiérarchie, DGS, DRH, Le Maire, etc...

Nous avons la chance dans notre collectivité d'avoir un dialogue social installé et ce aussi bien avec Le Maire que le DGS, le DGA (de l'époque), la DRH, les directeurs de services.

Le rapport de confiance dont nous vous parlions l'année dernière est toujours bien présent, et nous faisons tout avec Catherine et les représentants du personnel UNSA pour le nourrir.

En 2024 nous nous sommes régulièrement déplacés dans les services pour organiser des réunions syndicales d'information. A l'instar des autres organisations syndicales, ces réunions sont mises en place en collaboration avec les chefs de service, et annoncées sous forme de planning au Maire, au DGS, au DGA, et à la DRH comme le protocole syndical le stipule.

Nous avons de plus en plus d'agents présents à ces réunions, excepté à la Mairie – personne-, et beaucoup font la demande que nous revoie.

Pour la première fois, en 2024, nous avons pu rencontrer lors de ces réunions syndicales les ASTEM et le personnel d'entretien des écoles. Nous avons d'ailleurs déjà planifié pour cette année un nouveau calendrier.

En ce début 2025 nous rencontrons également tous les agents du périscolaire et des cantines.

Au cours de l'année 2024 nous avons eu :

- RDVS individuels avec les agents : **44** (sans compter les rdv téléphoniques)
- Accompagnement d'agents : **21**
- Rdv avec M Le Maire : **3**
- Rdv RH (DRH – G. Demangeclaude): **16**
- Instances et préparations : **21**
- GT : **9**
- BS : **10**
- Réunions syndicales d'information dans les services : **25**
- Mandat UD73 et AURA : **8**

En tout, c'est un peu plus de 160 rendez-vous que nous avons honorés.

Pour 2024 le Maire s'était engagé à organiser la 1^{ère} conférence sociale. Nous l'avons relancé plusieurs fois. Elle s'est tenue en octobre dernier. Cette conférence a été un moment d'échanges intéressants qui a notamment débouché sur des avancées sociales.

Lors de l'année 2024, l'UNSA a négocié et obtenu avec mise en place au 1^{er} janvier 2025 :

- La monétisation du CET
- L'augmentation de la part employeur à la prévoyance et suppression d'un des trois paliers
- L'augmentation de la part employeur à la mutuelle santé
- L'augmentation de 100€ de chaque groupe de fonction pour le CIA
- L'augmentation de l'indemnité intra-muros

Pour nous aider et nous accompagner, nous sommes toujours ouverts à accueillir de nouvelles personnes qui souhaiteraient s'investir et travailler à nos côtés.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 10, concernant le rapport moral, le rapport d'activité, et le rapport financier, ces délibérations doivent être entérinées par au moins les deux tiers des adhérents présents ou représentés.

Rapport MORAL et rapport d'ACTIVITÉ approuvés à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER Présentation Sylvain Pellissier – Trésorier.

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Au 1^{er} janvier 2024 nous avons : **1270.72 €** → compte courant et **2006.66 €** → livret
TOTAL : +3277.38 €

Au 31 décembre 2024 nous avons : **811.01 €** → compte courant et **4006.66 €** → livret
TOTAL : +4817.67 €

Balance 2024 Positive (compte courant + livret) **+1540.29 €**

DETAILS DU COMPTE COURANT

Recettes :

Adhésions : **4070 €**

Remboursement de l'UNSA Territorial pour
frais de formation de 2023 : **2992.50 €**

Subvention de la ville d'Aix-les-Bains
donnée à tous les syndicats : **600 €**

TOTAL RECETTES : 7662.50 €

Dépenses :

Cotisations Territoriales : **1888 €**

Rappel : Les syndicats autonomes dont l'UNSA Aix-les-Bains doivent payer des cotisations auprès de l'UNSA Territoriaux et l'Aura. Cela permet par exemple à l'UNSA d'avoir une assistance juridique.

Autres services extérieurs : **321.72 €**

Détails :

Site internet OVH : 56.72 €

Abonnement à la Gazette des
communes : 265 €

Frais bancaires : **2 €**

Publicité/goodies pour les adhérents et pour
les agents : **3780.90 €**

Frais de bouche, cartes UNSA : **129.59 €**

TOTAL DEPENSES : 6122.21 €

Balance totale (compte courant + livret) = **+1540.29 €uros**

Livret : +2000 € sur l'année (pour information, intérêts sur 2024 : +61.38€)

La comptabilité se fait en fonction des ressources. Moins de 2000€ simple comptabilité de « bon père de famille ». Entre 2000€ et 230000€ comptabilité « professionnelle » comprenant : un bilan, le compte de résultat, les annexes simplifiées.

De plus l'ensemble de ces documents doivent faire l'objet d'une publication dans un délai max de 3 mois après l'AG, soit sur notre site internet, soit sur le site de la Fédé, soit sur le site de la direction régionale des entreprises.

Les ressources sont : les cotisations des adhésions + les éventuelles subventions – les parts fédérales reversées.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS : Article 10, concernant le rapport moral, le rapport d'activité, et le rapport financier, ces délibérations doivent être entérinées par au moins les deux tiers des adhérents présents ou représentés.

Rapport FINANCIER approuvé à l'unanimité

Point sur les adhésions - Présentation Christophe

Montant de l'adhésion

Depuis la création du syndicat en janvier 2019, les montants de l'adhésion n'ont pas augmenté.

Pour rappel, une part sur chaque cotisation est reversée à la fédération UNSA TERRITORIAUX selon le modèle suivant :

- Pour les agents à temps complet 40€
- Pour les agents à temps non complet 24€
- Pour les retraités 24€

Et 1€ par adhérent est également reversé à l'UR AuRA.

Comme vous le savez, nouvelle année veut dire nouvelle adhésion, je vous appelle tous à renouveler votre adhésion !!!!

3. Remplacement des membres du bureau syndical

Les membres du bureau sont élus pour 3 ans.

Le renouvellement se fait cette année en 2025

Sortants :

- Christophe DENARIE – Secrétaire général
- Catherine GORMAND – Secrétaire adjointe
- Sylvain PELLISSIER – Trésorier
- Pierrette GOUESLAIN – Membre
- Nathalie FRONTERA – Membre

Se présentent :

Pour le poste de Secrétaire général

- Christophe DÉNARIÉ

Pour le poste de Trésorier

- Sylvain PELLISSIER

Pour le poste de Secrétaire adjointe

- Catherine GORMAND

Pour le poste de Membres

- Nathalie FRONTERA
- Remzi KARAKAN

Sont élus

- | | |
|------------------------------|--|
| • Secrétaire général | Christophe DÉNARIÉ |
| • Secrétaire adjointe | Catherine GORMAND |
| • Trésorier | Sylvain PELLISSIER |
| • Membres | Nathalie FRONTERA & Remzi KARAKAN |

Approuvé à l'unanimité

Remplacement de représentants du personnel dans les instances et groupes de travail

Comité social économique :

Une suppléante part à la retraite, elle est remplacée.

CAP A

Départ en retraite d'une titulaire, remplacée par une suppléante. Néanmoins il manque 3 suppléants dans cette instance.

CAP B

Nous anticipons : une titulaire partira en retraite au 1^{er} septembre, le remplacement en fonction de la liste des élections nous permettra d'avoir le nombre exact de titulaires et de suppléants.

CST

Toujours par anticipation : une titulaire partira en retraite au 1^{er} septembre, le remplacement en fonction de la liste des élections nous permettra d'avoir le nombre exact de titulaires et de suppléants.

F3SCT : pour info, mêmes membres titulaires qu'en CST, les suppléants sont désignés par l'OS.

Au 1^{er} septembre une titulaire prendra sa retraite. A cette date nous aurons besoin d'une suppléante qui voudra bien remplacer à chaque instance la titulaire, ainsi que d'une nouvelle suppléante. Les recherches sont en cours.

Conseil Médical Cat. A

Un départ, manque 2 suppléants.

Conseil Médical Cat. B

Au 1^{er} septembre il manquera 1 suppléant.

Pour les autres instances, rien ne change.

Des heures sous forme de « **Décharges d'activités de service** » **DAS** (heures comprises dans le temps de travail) peuvent être données aux personnes voulant s'impliquer au syndicat.

Actuellement 75h/mois sont réparties sur 6 personnes.

L'UNSA a un contingent de 116h30/mois (jusqu'aux prochaines élections de 2026).
Il reste donc 41h30/mois.

Formations

Sachez que l'UNSA organise tout un panel de formations pour les adhérents. Vous pouvez consulter la liste de ces formations sur le site du CEFU.

Ces formations sont prises en charge financièrement par l'UNSA et comptent comme des formations professionnelles.

Pour information - Pas de vote.

4. Informations générales sur les actualités syndicales en cours

Actuellement nous travaillons sur **l'élaboration des critères et des seuils entre le plancher et le plafond de l'IFSE**. Des réunions ont déjà eu lieu, et d'autres sont prévues avec le service RH avant de mettre en place de groupes de travail incluant des agents volontaires. Ces groupes de travail sont à l'initiative de l'UNSA.

Nous restons vigilants sur **le logiciel gestion du temps**, logiciel RH qui devrait être mis en place dans le courant de cette année. Mise en place suite à la mise en place du règlement du temps de travail.

Nous constatons beaucoup de (gros) **problèmes managériaux** dans différents services. Nous restons proches des agents qui pour certains viennent nous rencontrer avec la quasi-totalité de leur service. Nous avons déjà alerté le Maire, mais rien de bouge. Nous agissons différents pour faire en sorte de protéger la santé des agents.

La collectivité recrute, campagne d'affichage dans toute la ville ainsi que sur les véhicules. Des postes ne sont pas remplacés et des postes fermes en CST. Nous ne comprenons pas, nous ne manquerons pas d'alerter le Maire, DGS, DRH pour avoir un maximum d'informations.

5. Questions diverses

Pas de questions.

Conformément aux statuts de l'UNSA AIX LES BAINS, article 12, le compte rendu de cette assemblée générale sera transmis à la Fédération, à l'UR AuRA et à l'UD73.

Fin de la réunion à 19h45, suivie d'un verre de l'amitié.